

Sécurité, tranquillité publique, prévention

Agir sur la prévention, la médiation et la fermeté pour un cadre de vie apaisé

Depuis 2020, la municipalité a fait de la sécurité et de la tranquillité publique une priorité quotidienne, avec un objectif clair : garantir à chaque habitant, quel que soit son quartier, un cadre de vie serein et restaurer la confiance entre population, élus et forces de l'ordre. Face aux incivilités, nuisances nocturnes, trafics de stupéfiants, dégradations et au sentiment d'insécurité exprimé dans plusieurs secteurs, la Ville a choisi une approche équilibrée associant prévention sociale, médiation de proximité et action répressive ciblée, en lien étroit avec la Police nationale, la Justice, les bailleurs sociaux et les habitants. La signature en 2021 d'un Contrat de Sécurité Intégrée entre le maire, le préfet et le procureur de la République a marqué une étape structurante, renforçant la coopération institutionnelle et permettant notamment l'arrivée de 10 policiers nationaux supplémentaires.

Ce qui a changé

HAUTS DE CHAMBÉRY : RÉTABLIR LA TRANQUILLITÉ DANS LE SECTEUR BEAUJOLAIS-CHAMPAGNE-MÂCONNAIS

Ce secteur était régulièrement signalé pour des trafics de stupéfiants et des attroupements générant peur et tensions chez les riverains. Nous avons lancé une opération conjointe Police municipale / Police nationale, avec la présence d'équipes cynophiles pour la détection de produits stupéfiants, suivie de l'installation de caméras de vidéo protection sur les axes les plus sensibles.

La présence policière accrue et la surveillance vidéo ont fait reculer les points de deal et rétabli un sentiment de sécurité dans les rues concernées. Les habitants ont salué une amélioration notable lors des réunions de quartier. On relève ainsi -40 % d'appels pour troubles signalés sur le secteur.

QUARTIER COVET : RESTAURER LA SÉCURITÉ APRÈS DES FAITS GRAVES

Au Covet, de nombreux signalements de deals, nuisances et incendies, témoignaient d'un climat délétère. Nous avons mis en place des ateliers de tranquillité publique associant habitants, Police nationale, Parquet et services municipaux. Ces rencontres ont permis de renforcer le lien entre population et forces de sécurité, dans le cadre de la convention de partenariat PM/PN. Une enquête judiciaire a abouti à l'incarcération des principaux acteurs du trafic. Les habitants ont retrouvé un sentiment de sécurité et de considération, la co-présence régulière des institutions ayant consolidé la cohésion du quartier. 5 ateliers participatifs se sont ainsi tenus entre 2023 et 2025.

MÉRANDE-JOPPET, FAUBOURG MONTMÉLIAN, COVET : AGIR SUR LA VIE NOCTURNE ET LES ADDICTIONS

En complémentarité des actions de sécurité réalisées par les forces de police, la Ville a renforcé la tranquillité publique et la prévention des différents troubles susceptibles d'impacter la vie nocturne des habitants.

C'est pourquoi une convention de partenariat destinée à déployer des médiateurs sociaux nocturnes sur ces quartiers a été signée en 2021. Elle est reconduite chaque année, entre la Ville, Cristal Habitat, l'Opac de la Savoie et Régie +. Ces actions de prévention ont été reconnues comme nécessaires par l'Etat, qui a intégré, en 2025, ces quartiers en veille active (QVA) de la politique de la ville. Il en résulte un apaisement des relations entre usagers et riverains, une meilleure orientation des publics en difficulté et reconnaissance du travail de prévention par les commerçants et les associations locales.

MODERNISATION DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION

La Ville peut compter sur un efficace centre de supervision urbain qui assure le bon fonctionnement du système de vidéoprotection, dans le strict respect de la législation et de la vie privée. La municipalité a engagé une modernisation générale du parc de caméras et sa densification sur des secteurs stratégiques. De nouvelles caméras ont été installées dans de nouveaux secteurs, après concertation de la police nationale.



DES MOYENS POUR LA PRÉVENTION ET LE DIALOGUE AVEC LES CITOYENS

La médiation nocturne est un élément essentiel de la politique de prévention. Chaque année, les correspondants de nuit réalisent entre 11 000 et 13 000 interventions. La municipalité a étendu leur intervention aux secteurs du Covet, de Curial et du Faubourg Montmélian. Leur action permet d'apaiser les tensions, de réduire les nuisances et d'entretenir le dialogue.

La sécurité se construit avec les habitants. C'est pourquoi, depuis 2020, la municipalité a organisé près de soixante ateliers de tranquillité publique pour être à l'écoute des habitants et les associer aux solutions. Ces ateliers réunissent police, justice, bailleurs sociaux, élus et médiateurs, et aboutissent à des plans d'action concrets.

Une politique de sécurité efficace passe aussi par la prévention sociale et éducative. A Chambéry, le Conseil pour les droits et devoirs des familles, la cellule de veille pour mineurs, le partenariat avec l'Éducation nationale et les actions financées par la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) sont autant d'actions pour prévenir les conduites à risque, notamment à Curial. Il s'agit de répondre au rajeunissement de la primodélinquance et de renforcer l'accompagnement des familles.

LA POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE DANS SON RÔLE DE PROXIMITÉ

La police municipale a été réorganisée en deux pôles : le pôle proximité qui assure le contact quotidien avec les habitants et les commerçants et une capacité d'intervention rapide sur les situations sensibles. Le pôle tranquillité publique s'appuie sur deux brigades assurant la continuité de présence du matin à la fin de soirée, ainsi que la brigade de tranquillité de nuit, mobilisée sur les nuisances et troubles liés à la vie nocturne.

La revalorisation du régime indemnitaire décidé par la municipalité en 2024 a nettement renforcé l'attractivité de la Police municipale de Chambéry. Cela permet de maintenir une équipe stable et compétente au service de la sécurité des Chambériennes et des Chambériens.

Portée par la municipalité, l'ouverture du poste de police mutualisé sur les Hauts-de-Chambéry en début d'année 2026 renforce encore la présence de proximité et symbolise la coopération accrue entre Police nationale et Police municipale.

APAISEMENT DU CENTRE-VILLE

Le centre-ville, très dense, fait l'objet d'une attention particulière pour préserver la tranquillité des riverains. Face aux nombreux abus constatés, le maire a ainsi décidé de réglementer les heures d'ouverture des commerces

(notamment de vente de nourriture à emporter) pour imposer leur fermeture en même temps que les différents bars de la ville. Dans la même logique, un arrêté municipal est intervenu pour interdire la vente d'alcool à emporter à partir de 20h dans l'hyper centre.

Les chiffres du mandat

43 agents sur le terrain : des effectifs au complet au sein de la Police municipale

Près de **60 ateliers** de tranquillité publique organisés sur l'ensemble de la ville depuis 2020.

11 000 à 13 000 interventions annuelles des correspondants de nuit.

Extension de la médiation nocturne à **3 nouveaux secteurs** (Covet, Curial, Faubourg Montmélian).

1 nouveau poste de police mutualisé ouvert début 2026 sur les Hauts-de-Chambéry.

Modernisation et extension du système de vidéoprotection